

Bâtiment livré en 1990

Surfaces

Surface totale du bâtiment 35000 m²
> 8000 m² de locaux de cours et de répétition
> 2000 m² dédiés à l'apprentissage de la scène
> 2000 m² de locaux administratifs
> 1000 m² pour les ressources médiathèque et audiovisuel
> 14000 m² de couloirs, dégagements et stockages
> 8000 m² de locaux divers

- 78 salles de classe (dont 5 grands studios de danse)
- 70 studios de travail
- 4 salles d'examens et de concours
- 7 plateaux d'orchestre
- 3 salles publiques : 180, 250, 375 à 420 places
- > Capacité d'accueil de la résidence pour mineurs : 44 lits

- 2 orgues de concert (Rieger et Dupont)
- 232 pianos et plus de 2000 autres instruments

**Salles
et instruments**

**Enseignants
Personnels
scientifiques
administratifs
et techniques
Etudiants**

> 407* enseignants permanents (* nombre d'individus) :
soit 263,51 équivalent temps plein dont 255,84 sur budget
d'établissement et 7,67 sur budget ministère de la Culture.

> 177 personnels scientifiques, administratifs et techniques
permanents soit 170,27 équivalent temps plein (dont 61,40 sur budget
d'établissement et 108,87 sur budget ministère de la Culture)

> 1 256 étudiants inscrits dans 1 450 cursus,
dont 1 035 français et 221 étrangers (18 %)
> 2 126 candidats aux concours d'entrée,
dont 1702 français et 424 étrangers (20 %)

> Âge des étudiants : de 13 à 51 ans (âge moyen : 23 ans)

- 167 étudiants boursiers (soit 10% des étudiants français)
- 14 aides exceptionnelles attribuées
- 211 aides privées attribuées

- 72 disciplines principales
conduisant à 52 DFS* différents
(*diplômes de formation supérieure)
- 156 disciplines complémentaires
dans le cycle de formation supérieure

- Diplôme délivrés en 2008 :
161 diplômes de formation supérieure DFS
7 diplômes et 1 prix de perfectionnement
21 CA*aux fonctions de professeur
(*certificats d'aptitude)

**Disciplines
Diplômes**

> Dépenses de fonctionnements (exécuté 2008)
27,7 millions d'euros (24,8 M hors dotations aux amortissements)
Subvention de fonctionnement du ministère : 23,9 millions d'euros (hors bourses)
Montant des recettes propres (exécuté 2008) : 2,6 million d'euros

Synthèse

1. Une année charnière pour le LMD.

Après les phases de réflexion et de consultation, l'année 2008 a été une année charnière pour la mise en place du LMD au Conservatoire de Paris, fixée à la rentrée de septembre 2008.

Création de la direction des études musicales, chargée du LMD :

Approuvée dès la rentrée de l'année scolaire 2007-2008 par le conseil pédagogique puis le conseil d'administration, en même temps que le nouveau schéma général des études musicales, la création d'une *direction des études musicales, chargée du LMD*, a rapidement été suivie par la nomination à sa tête de Philippe Brandeis, précédemment chef du département des *Disciplines instrumentales, classiques et contemporaines*.

Fort de sa grande connaissance de la maison, celui-ci a pu consacrer immédiatement toute son énergie à finaliser les partenariats universitaires relatifs à la licence et au doctorat (*cf. infra*) et à mobiliser tous les départements et services sur de très nombreux chantiers :

- **Finalisation des maquettes types** des différents parcours de formation ; validation par le conseil pédagogique puis le conseil d'administration de décembre 2007 ; diffusion de ces nouveaux parcours.
- **Mise en conformité de l'ensemble des documents réglementaires** (soumis aux CP et CA de mai et de décembre 2008) :
 - Règlement des études et règlement intérieur.
 - Création des fiches techniques des nouvelles disciplines « transversales » spécifiques du 2^e cycle.
 - Adaptation de toutes les fiches techniques existantes aux nouveaux parcours en deux cycles.
 - Refonte complète du guide ECTS de l'étudiant.
 - Adaptation du site internet et des outils informatiques de gestion de la scolarité.
- **Mesures transitoires entre le DFS et le LMD :** Définition des dispositions, diffusion des informations auprès des 419 étudiants concernés (les étudiants de 1^{ère} année 07-08 et 08-09 qui sont directement intégrés en 1^{ère} année de 1^{er} cycle à la rentrée 2008) et recueil de leur choix, à savoir :
 - 232 étudiants ont opté pour le LMD, soit 55%
 - 187 étudiants ont opté pour le DFS, soit 45%

- **Répartition des places disponibles** pour les concours d'entrée entre le 1^{er} et le 2^e cycles supérieurs.

- **Préparation des différents dossiers d'habilitation :**

- Renouvellement de l'inscription des DFS au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : effectif au 1^{er} juillet 2008 pour tous les cursus sauf la notation du mouvement (aboutissement en 2009).

- Habilitation à délivrer le DNSPM (diplôme national supérieur professionnel de musicien) pour la spécialité interprète : délivrée en juin 2008.

- Réalisation et dépôt auprès de la DGES (direction générale des enseignements supérieurs) du dossier de demande à de la validation des diplômes de 2^e cycle supérieur au grade de master.

- **Diffusion d'information en interne et en externe :**

- réunions internes (personnels administratifs, pédagogiques, articles et dossiers spéciaux dans le Journal du Conservatoire, plaquette d'information « guide du LMD », etc.

- **Préparation** de la mise en place des nouvelles disciplines pédagogiques, évaluation de leur coût, gestion des espaces pour leur accueil.

Ont également été adaptés au schéma LMD les cursus de quatuor à cordes et de musique de chambre, réaménagés en 1^{er} et 2^e cycle sous l'impulsion de Marie-Pierre Mantz, nouveau chef du département des *Disciplines instrumentales classiques et contemporaines* et accompagnés de concerts en partenariat avec des structures extérieures. De même, la réforme des cursus d'accompagnement a été engagée en 2008 pour une mise en place à la rentrée 2009.

Adaptation de la formation en danse au schéma du LMD (objectif : septembre 2009) :

- la **Direction des études chorégraphiques** a participé à la concertation, pilotée par le ministère de la culture (DMDTS), entre les six écoles nationales de danse, pour l'établissement d'un référentiel commun en vue de la création du diplôme national supérieur professionnel de danseur ; un travail commun a réuni sur ces questions les deux Conservatoires nationaux de Paris et de Lyon.

- **entrée en vigueur à la rentrée 2007-2008** de diverses mesures d'âge destinées à permettre aux élèves d'obtenir le bac suffisamment tôt dans leur cursus pour profiter pleinement de l'accès à ces cursus universitaires :

- Élargissement des limites d'âge d'entrée directe au Junior

Ballet (qui passent de 18-21 ans à 17-23 ans).
 - Relèvement de l'âge d'entrée en formation classique (de 13 à 14 ans) et contemporaine (de 13 à 15 ans).
 - Négociation d'un partenariat avec Paris VIII pour la licence (*cf. infra*)

Des partenariats universitaires pour la licence et le doctorat :

- **Direction des études musicales :**
 - Validation de la convention avec l'université de **Paris Sorbonne - Paris IV** pour le parcours réservé aux étudiants du 1^{er} cycle supérieur du CNSMDP.
 - Négociation de la convention pour le doctorat d'interprète de la musique avec **Paris Sorbonne - Paris IV**, avec l'objectif d'une mise en place en septembre 2009.
 - Poursuite des partenariats pédagogiques avec l'**Université de Paris VIII** (accueil des étudiants en master des sciences de l'éducation), l'**Université de Paris Ouest Nanterre La Défense** et l'**Université Pierre et Marie Curie** (formation en acoustique musicale).
- **Direction des études chorégraphiques :** discussion d'un partenariat avec l'**Université de Paris VIII**, devant aboutir à la délivrance d'une licence de danse.

Lancement de la formation diplômante au certificat d'aptitude à la direction de Conservatoire

Le département de Pédagogie / formation à l'enseignement a tenu le 1er concours d'entrée à l'automne 2007 ; il a suscité 69 candidatures, dont 39 ont été reconnues comme recevables et a débouché sur l'admission de 9 candidats. Partenaires de cette formation, l'**IEP (Sciences Po)** a organisé un séminaire dans ses locaux et l'**Université de Paris VIII** est intervenue activement dans le domaine des sciences de l'éducation.

2. Attractivité à l'entrée, insertion à la sortie : succès des actions de professionnalisation.

Attractivité :

Les données de la Mission des études et des statistiques figurant en annexe démontrent une fois de plus la force d'attraction du Conservatoire :

- **Année scolaire 2007-2008 :** une population de 1256 étudiants dont **18% d'étrangers**, âge moyen 23 ans.
- **Concours d'entrée 2007-2008 (1^{er} cycle) :**
 - 2126 candidats, 411 admis soit **un taux de réussite moyen de 19%** (dont un taux < 10% pour la plupart des vents, < 11% en violon, < 13% en piano).
 - 1^{er} taux d'échec à l'épreuve éliminatoire de formation musicale continue de baisser : 5% contre près de 6% l'an dernier et 8% à l'origine, signe d'une meilleure préparation.
 - étrangers : 20% des candidats (57 nationalités) ; 17% des admis (27 nationalités) avec pour origine :
 > Europe : 8,3% des candidats ; 8,2% des admis
 > Asie : 9,4% des candidats ; 7,3% des admis.

Cette attractivité se vérifie également pour les candidatures aux postes d'enseignants permanents : le Service des ressources humaines a reçu 25 candidatures par

poste en moyenne, pour 5 postes ouverts au recrutement en 2008.

Les jurys ont fait comme toujours appel à nombre de personnalités invitées :

- **Département des Disciplines instrumentales classiques et contemporaines :** entrée : 212, sortie : 261
- **Département Écriture, composition et direction d'orchestre :** 71
- **Direction des études chorégraphiques :** chorégraphes, danseurs, directeurs de compagnie.

Insertion :

Les données de l'Observatoire de l'insertion professionnelle confirment les résultats des deux précédentes enquêtes menées sur les conditions d'emploi **3 ans après l'obtention du DFS.**

En 2008, l'enquête a été décalée sur septembre pour épouser le calendrier de la déclaration d'impôts, avec les résultats suivants sur la situation d'emploi en 2007 des diplômés 2004 :

- taux de réponse : 79%
- taux global d'insertion : **81%** des réponses (63% des diplômés).
- taux de cumul avec l'enseignement : 46%
- taux de poursuite d'études : 14%

Toutefois, la tendance à la précarisation ne les a pas épargnés : leur emploi se répartit entre 45% dans une structure permanente et 55% en emploi intermittent (contre 50/50 l'an dernier) ; 81% des intermittents indemnisés (contre 65% l'an dernier).

On note que 13% d'entre eux ont travaillé de façon significative à l'étranger.

En outre, une enquête effectuée à l'automne 2007 a permis de recueillir des données sur la situation d'emploi en 2006 des diplômés 2001, soit **5 ans après le diplôme :**

- taux de réponse : 87%
- taux global d'insertion : 92% des réponses (80% des diplômés).
- taux de cumul d'activités (dont enseignement) : 37%
- taux de reconversion : 3%
- 52% emploi permanent, 48% emploi intermittent (dont 74% indemnisés).

Par ailleurs, la direction des études chorégraphiques signale un taux d'insertion de 100% des étudiants diplômés de danse classique en juillet 2008 .

Les actions de professionnalisation :

La professionnalisation, caractéristique majeure des enseignements du Conservatoire, est soutenue par des dispositifs très variés suivant les parcours de formation. Outre les nombreuses sessions consacrées à l'apprentissage de la scène, souvent conduites en partenariat avec des structures artistiques (*cf. infra*), diverses formules de mise en situation professionnelle ou d'approche du monde professionnel sont proposées aux étudiants :

- Les « **Master classes** » (dont René Jacobs, Christopher Underwood, Nathalie Stutzman et Inger Södergren, Quatuor Juilliard, Barthold Kuijken, Hatto Bayerle, Ran Blake, Klaus Huber) ou les conférences du cycle « **Composition et musicologie contemporaines** » (dont Pierre Boulez), soit 40 manifestations au total, suivies par 933 étudiants.
- Les « **académies d'orchestre** » : les étudiants sélectionnés sur audition bénéficient d'un tutorat au sein de l'orchestre et de répétitions supplémentaires en amont du concert où ils se produisent en surnombre :
 - **Orchestre de Paris** : 7 étudiants (cordes) suivent 4 sessions par an - un étudiant a été engagé depuis par l'orchestre).
 - **Orchestre Philharmonique de Radio France** : 3 étudiants (cordes) - un étudiant a été engagé depuis dans un autre orchestre.
 - **Orchestre National de France** : 12 étudiants (cordes) suivent 4 sessions par an.
 - **Orchestre du Capitole de Toulouse** avec l'association Aïda : 6 étudiants (cuivres et percussions) suivent 3 à 4 sessions par an.
- Les **académies de musique baroque** : les étudiants en musique ancienne ont participé notamment à
 - **L'académie de musique baroque d'Ambronay** dirigée par Hervé Niquet.
 - **L'Orchestre français des Jeunes baroque** dirigé par Christophe Rousset.
- Les **stages individuels** sont favorisés par un réseau dense d'établissements partenaires :
 - Département *Musicologie et analyse* : 10 stagiaires contre 4 l'an dernier.
 - Département de la *Formation supérieure aux métiers du son* : une centaine de conventions au total.
 - Département de *Pédagogie / formation à l'enseignement* : un réseau de 31 institutions de formation partenaires.
- **L'édition des enregistrements** réalisés par le *Service audiovisuel* : ce sont des outils de référence pour les étudiants en composition ou en interprétation, mais aussi pour les étudiants de la formation supérieure aux métiers du son (qui participent à la direction artistique des enregistrements) et en musicologie et analyse (rédaction des notes de programme) :
 - Les « *Journées de la composition, octobre 2007* » organisées par le département *Écriture, composition et direction d'orchestre* : 5 concerts et 22 créations, interprétées par les deux orchestres du Conservatoire, dirigés entre autres par Kanako Abe, Dominique My, Jean Deroyer, Zsolt Nagy et Guillaume Bourgogne, édités par le Centre de recherches et d'édition de Conservatoire (CREC) en un coffret de 4 CD audio, livret de 4 pages.
 - La collection « *Jeunes Solistes* » éditée par le *Centre de recherches et d'édition de Conservatoire* (CREC) en 2008 avec le soutien de la Fondation Meyer : 4 CD et 1 DVD.
- Les **enseignements pratiques** tels que les « *Journées de la profession* » (cf infra) et les conférences sur les « *Aspects pratiques du métier* » ont été développés, dans la perspective de leur intégration dans les nouveaux enseignements

obligatoires introduits avec la réforme du LMD.

- **La préparation aux auditions chorégraphiques** : en complément des séances de préparation des danseurs à la vie professionnelle, des chorégraphes viennent préparer les étudiants du *Junior ballet* aux auditions.
- **L'initiation à la médiation** : elle est proposée à l'occasion des manifestations publiques et notamment des partenariats artistiques externes (cf. infra), notamment aux étudiants en *Pédagogie / formation à l'enseignement*.

Cette priorité donnée à l'accompagnement professionnel répond à une demande croissante des étudiants, observée par tous nos homologues européens, y compris pour les artistes déjà engagés dans une vie professionnelle.

À cet égard, le département de *Pédagogie / formation à l'enseignement* observe une tendance croissante des étudiants à mener parallèlement la poursuite de la formation et leur début d'insertion dans la vie professionnelle : la formule de l'étalement sur 3 ans de la formation à l'enseignement, qui permet de la cumuler avec la poursuite d'une activité professionnelle, est choisie par 95% des étudiants contre 38% au lancement de la formation en 2003, entraînant une augmentation de 50% des effectifs des étudiants depuis cette date.

Va dans le même sens la formule de l'*Orchestre des Lauréats du Conservatoire* (OLC), soutenue par *Mécénat Musical Société Générale*, qui garantit aux élèves des classes de direction d'orchestre et de composition une écoute attentive et une mise en confiance, mais offre également aux jeunes diplômés qui le composent une passerelle appréciée vers la vie professionnelle.

Enfin le Conservatoire propose à de (très) « *jeunes anciens* » de participer à ses manifestations :

- Invitation de Nicolas Krüger et Gildas Harnois, anciens élèves en direction d'orchestre pour diriger les épreuves d'examens (orchestration) ou d'un des concerts des Journées de la composition ;
- Invitation de Lionel Bringuier, ancien élève interprète et en direction d'orchestre, à diriger l'Orchestre du Conservatoire pour sa tournée en Espagne en décembre 2007 avec Roger Muraro.

3. L'apprentissage de la scène se développe aussi « hors les murs », grâce à de multiples partenariats artistiques.

Outre les très nombreuses manifestations organisées dans l'enceinte du Conservatoire (200 environ, publiques ou non), de multiples partenariats artistiques permettent aux étudiants de faire un apprentissage de la scène devant et pour un public extérieur au Conservatoire.

Cet apprentissage est bien entendu inscrit dans leur cursus et étroitement encadré par les responsables pédagogiques ; les modalités précises en sont définies par des conventions négociées par le Service de la production, la sous-

direction des affaires extérieures ou la direction des études chorégraphiques.

Citons notamment les conventions avec :

- **La Cité de la musique** : l'implantation sur un même site permet, outre des Master class avec des artistes invités par la Cité de la musique une collaboration avec :

> Des coproductions :

- Production lyrique (« *Don Giovanni* », élèves en *disciplines vocales* et *Orchestre du Conservatoire*, direction musicale d'Olivier Reboul, mise en scène d'Emmanuelle Cordoliani, en coproduction avec les opéras de Besançon et de Limoges).

- Concert des lauréats du concours des « *Avant scènes* » par l'Orchestre des Lauréats, avec le soutien de Mécénat Musical Société Générale.

- « *Carte blanche aux jeunes solistes du Conservatoire* » : 21 concerts donnés par 60 étudiants.

- Concert avec les solistes de l'Ensemble Intercontemporain.

> Le festival de jazz de La Villette : participation des étudiants en « Jazz et musiques improvisées ».

- **Le Musée de la Musique** :

- Participation des étudiants en musique ancienne, jouant sur des instruments du Musée, à sa journée « portes ouvertes ».

- Participation des étudiants en formation supérieure aux métiers du son à l'enregistrement d'instruments de la collection du Musée.

- **l'Opéra National de Paris** pour deux collaborations exceptionnelles :

- Production hors les murs, en coréalisation avec le Théâtre Nanterre Amandiers, des « *Nozze di Figaro* », direction musicale par Sylvain Cambreling de l'*Orchestre des Lauréats*, avec le soutien de *Mécénat Musical Société Générale*

- Production par l'Atelier lyrique de l'Opéra National de Paris et le **Théâtre de Suresnes Jean Vilar**, de « *Didon et Enée* » d'Henri Purcell, direction musicale Patrick Cohen-Akenine, mise en scène et scénographie Dominique Pitoiset et Stephen Taylor, avec les étudiants en « musique ancienne ».

- **différents orchestres**, associés à la poursuite des classes « extériorisées » de direction d'orchestre, organisées par le département Écriture, composition et direction d'orchestre et le Service de la production avec :

- **l'Orchestre des Pays de Savoie**, direction artistique Graziella Contratto (3 concerts).

- **l'Orchestre Symphonique de Hongrie du Nord**, direction artistique Zsolt Nagy.

- **l'Orchestre Philharmonique Janacek** (République Tchèque), direction artistique Zsolt Nagy.

- **l'Ensemble Fa**, direction artistique Dominique My, avec le soutien de l'Art Mentor Fondation Lucerne.

- **Musées** :

- **Musée du Louvre**, 3^e édition du partenariat :

> Pédagogique : accès gratuit des étudiants aux espaces du Musée

> Artistique : danse et musique mêlées pour la nocturne

« à l'écoute du Louvre » (6000 visiteurs) ; participation des étudiants danseurs au « Louvre en mouvement » (pour la Nuit blanche) ; participation des étudiants en Pédagogie et en Musicologie aux actions de médiation pour les soirées « Les jeunes ont la parole »

- **Musée d'Orsay** : 2^e édition de la participation des étudiants en Pédagogie à des soirées « jeunes et étudiants » organisées par le Musée (ce partenariat débouchera en 2009 sur une coproduction lyrique et l'accueil du concours des Avant Scènes et de concerts de musique de chambre).

- **Partenaires pour la danse** :

- **Centre National de la Danse** : coproduction autour du « New Dance Group » de la pièce « Lynchtown » de Charles Weidman, remontée grâce à la notation du mouvement par Jean Marc Piquemal, notateur Laban.

- **Cinémathèque de la danse** : diverses actions de collaboration, dans le cadre du développement de la culture chorégraphique des étudiants en danse.

- **Théâtre de la Cité Internationale** : partenariat pédagogique (accès gratuit des étudiants aux spectacles de la saison de danse du Théâtre) et artistique : accueil d'un spectacle du Junior ballet.

- **Partenaires pour les étudiants en perfectionnement** :

- **Le Centre Tchèque** pour la série « Jeunes solistes »

- **L'Orchestre des Gardiens de la Paix**, direction Philippe Ferro, pour la série « Jeune soliste avec orchestre » (flûte)

- **Opéra Comique, musée d'Orsay, musée de l'Armée (Invalides), Maison de la musique à Nanterre, Scène nationale de Valenciennes, Duo de Dijon...**

- **Partenaires**

des tournées nationales et internationales :

Orchestre du Conservatoire :

- Direction Heinz Hollinger, piano Alain Planès pour un programme Schönberg / Beethoven : **Cité de la musique, scène nationale de Châlons en Champagne, maison de la culture MK2 de Grenoble.**

- Direction Pierre Cao, avec le Chœur Arsys Bourgogne pour les Saisons de Haydn : **Cité de la musique, théâtre municipal de Fontainebleau.**

- Direction Lionel Bringuier, piano Roger Muraro pour un programme Stravinski / Ravel / Moussorgski : **salle Pleyel** puis tournée en Espagne (**Saragosse, Santander, Aviles et Valladolid**).

Junior ballet :

bilan et prospection de nouveaux lieux, avec d'ores et déjà :

- Classique : 7 représentations à Paris, en région et à la Martinique.

- Contemporain : 4 représentations à Paris, Nanterre et en région.

4. La recherche et l'innovation soutenues par des partenariats universitaires et des outils de pointe.

La dimension de la recherche a toujours été très présente au Conservatoire, en raison notamment de la présence d'un corps enseignant de haut niveau, poursuivant des

activités de recherche et d'édition écrite ou sonore dans de nombreux champs de la connaissance artistique.

Mais son importance s'affirme de plus en plus : en effet, les disciplines de recherche, jusque là propres à certains parcours de formation (mémoires de recherche des étudiants en musicologie et analyse, formation supérieure aux métiers du son, pédagogie/formation à l'enseignement) sont étendues aux 2^e cycles des autres parcours (dès septembre 2008). Va dans le même sens la création d'un 3^e cycle (septembre 2009).

Le Conservatoire dispose de nombreux atouts pour soutenir cet effort accru de recherche :

Des partenariats avec des centres de recherche universitaires

- **Département Écriture, composition et direction d'orchestre et département Musicologie et analyse** : avec le CNRS, poursuite du séminaire de « Composition et musicologie contemporaines », dirigé par Frédéric Durieux et Laurent Feneyrou.
- **Département musicologie et analyse** :
 - **CNRS** (Laboratoire 200, Institut de recherche sur le patrimoine musical français) : poursuite des séminaires sur les méthodes de recherche en musicologie
 - **EHESS** : accueil d'étudiants du Master en sciences sociales / spécialité Musique dans les séminaires d'histoire de la musique, d'ethnomusicologie, d'iconographie et d'esthétique
 - **Université de Paris VIII** : accueil d'étudiants en séminaire d'esthétique.

Des capacités très « pointues » :

production de concerts, enregistrements, outillage des enseignements :

- Recherche d'expressions croisées, avec la soirée « jazz / danse » en hommage à Chet Baker : « *Broken Wing* », conception Ricardo del Fra, chorégraphie Cathy Bisson.
- « *Innovatoires* » : sous l'impulsion de la *Sous-direction des Affaires extérieures*, l'ensemble des équipes (régie, Service audiovisuel, communication) se sont mises au service des lauréats de la 2^e édition de ce concours interne, destiné à stimuler la recherche sur le renouvellement des formes du concert.
- **Département Musicologie et analyse** : série des « Concerts lectures », qui, cette année, a donné lieu notamment à la création mondiale avec viole d'amour, du *Deuxième Quatuor à cordes de Janacek*, accompagné d'un ensemble documentaire réalisé par le *Centre de recherche et d'édition du Conservatoire* (CREC).
- **Département Écriture, composition et direction d'orchestre** : séances de travail en « Laboratoires », avec l'*Orchestre des Lauréats du Conservatoire* (OLC) dirigé par un chef invité, sur les travaux d'orchestration et sur les épreuves d'examen en orchestration, avec un enregistrement par le *Service audiovisuel et la Formation aux métiers du son*.
- **Département de la Formation supérieure aux métiers du son** : outre l'accès aux installations de pointe du Service

audiovisuel, les étudiants participent aux enregistrements, sous la responsabilité tutoriale des ingénieurs du son, en tant qu'assistants à la direction artistique ; de plus, pour la première fois cette année, un travail de direction artistique d'enregistrement avec l'*Orchestre des Lauréats du Conservatoire* (OLC), a pu être organisé (cette formation d'enregistrement avec orchestre n'était jusqu'à présent proposée qu'à Berlin).

- **Département de la Formation supérieure aux métiers du son** : projet de nouvelle installation informatique dans la salle de cours (444) dédiée aux traitements du son, qui sera également accessible au département *Écriture, composition et direction d'orchestre* (cours de musique pour l'image, de nouvelles technologies et de notation assistée par ordinateur).

des Centres des ressources de pointe :

Leur activité commune a été dominée par la célébration du centenaire de la naissance de Messiaen, professeur au Conservatoire pendant 40 ans, avec la publication par le *centre de recherche et d'édition du Conservatoire* d'un ouvrage « *Messiaen 2008, Messiaen au Conservatoire* », à la préparation duquel s'est associée la *Médiathèque Hector Berlioz*, ainsi qu'à l'exposition du même nom, qui s'est tenue au Conservatoire à l'automne 2008. L'ouvrage est complété par un DVD de 120 minutes réalisé par le *Service audiovisuel*.

• **la Médiathèque Hector Berlioz** : outre son engagement dans les recherches sur Messiaen :

- Elle a intensifié son action de formation des étudiants à la pratique des outils de recherche et de documentation, en vue de l'extension des disciplines de recherche à tous les étudiants du 2^e cycle.

- Ses acquisitions ont ciblé en particulier des collections patrimoniales pouvant faire l'objet de travaux de recherches par les étudiants et sur l'actualisation du fonds de musique des XX^e et XXI^e siècles ; son fonds documentaire a franchi cette année le seuil des 200 000 documents, laissant entrevoir une perspective prochaine de saturation des locaux

- Pour s'adapter à la mutation en cours des pratiques de consultation ou d'emprunt des étudiants (chute spectaculaire des emprunts des supports audio, de plus en plus accessibles sur Internet), elle a innové avec l'ouverture d'un accès des étudiants via internet aux bases de données externes auxquelles elle est abonnée.

• **Le centre de recherche et d'édition du Conservatoire** (CREC) : outre son engagement dans les manifestations d'hommage à Messiaen, prolongé par la publication du CD « *Le réveil des oiseaux* » enregistré lors d'un concert-lecture donné par Alain Louvier en 2004 :

- Il a édité les CD « *Jeunes solistes* » et « *Journées de la composition 2007* » (cf. supra).

- Il a aussi poursuivi le projet monumental de l'édition critique intégrale des feuilletons écrits par Berlioz dans la presse musicale entre 1823 et 1863, sous la responsabilité de chercheurs français, canadiens et américains : le volume 6 de la Critique musicale d'Hector Berlioz a été publié par Buchet-Chastel et a reçu le Prix des Muses 2009 décerné

par l'ACDA (association pour la création et la diffusion artistique) organisé avec le soutien de la SACEM.

• **Le Service audiovisuel** joue à la fois un rôle de producteur, de conseil et de veille technologique essentiel :

- Il a notamment assuré la réalisation du DVD *Messiaen au Conservatoire*, composé de deux films, dont l'un remonté à partir d'entretiens d'Olivier Mille avec d'anciens élèves du compositeur, conservés en archives, et l'autre réalisé avec des entretiens d'Alain Poirier avec plusieurs artistes, anciens élèves de Messiaen : Pierre Laurent Aimard, Roger Muraro, Michel Béroff et Olivier Latry.

- Les nombreux enregistrements audio, déjà signalés, ont associé les étudiants de la *formation supérieure aux métiers du son* en tant qu'assistants à la direction artistique.

- Le service a également poursuivi son action de sensibilisation aux nouvelles technologies, principalement en multicanal, auprès des *classes de composition et de jazz*.

- La numérisation des archives audio de musique contemporaine, qui se poursuit, permettra leur mise à disposition progressive, via le serveur de la médiathèque, sur le portail de musique contemporaine.

5. Ouverture internationale et actions de communication.

L'ouverture à l'international de nos formations et de leurs débouchés est un des objectifs majeurs de la réforme du LMD, destinée notamment à faciliter les échanges internationaux pendant la formation puis lors de l'insertion professionnelle, grâce à une meilleure lisibilité à l'étranger des enseignements et des diplômes du Conservatoire de Paris.

Cette ouverture est portée par un réseau de 46 établissements partenaires dans 21 pays, dont 41 en Europe (programme Socrates/Erasmus). La sensibilisation des étudiants à l'importance de ces échanges, dans le contexte de la mise en place du LMD a généré : 150 demandes d'échange, soit une augmentation de 50% par rapport à 2007, conduisant à l'acceptation de 50 étudiants pour la rentrée 2008. Le Conservatoire de Paris se situe parmi les 5 conservatoires supérieurs en Europe accueillant le plus grand nombre d'étudiants en échange, soit 34 étudiants dont 28 Erasmus, en provenance de 11 pays dont 3 de l'Europe de l'Est ; 7 étudiants ont été accueillis par le département du *Jazz et des musiques improvisées*, dont ils représentent 15% des effectifs.

Le Conservatoire de Paris a envoyé à l'étranger 17 étudiants dont 14 Erasmus (+ 11 étudiants acceptés mais n'ayant pu y donner suite). Les échanges de professeurs ont concerné 9 enseignants reçus et 13 enseignants envoyés.

Les destinations s'élargissent à la Chine (Pékin et Shanghai) et à l'Amérique du Sud (programme *Préfalc*). Les sujets concernent désormais aussi la *composition* (projet « Paris - Berlin - New York », 3 concerts, 5 compositeurs). En *jazz*, le succès remporté l'an dernier lors de l'année de la France à New York a permis la participation de nos étudiants

au congrès annuel de l'IAJE qui s'est tenu à Toronto. De même le soutien des écoles américaines partenaires a permis le départ en tournée, dans 5 Conservatoires universitaires américains, de l'ensemble des saxophones du Conservatoire de Paris avec ses professeurs. La *direction des études chorégraphiques* a accueilli le ballet de l'Hellenic Dance Company dans le cadre de ses partenariats internationaux avec ses homologues européens.

Actions de communication :

Le Conservatoire bénéficie d'une forte notoriété, d'un leadership reconnu au niveau international et d'une image d'excellence, mais parfois un peu datée, comme si elle était contemporaine des générations d'anciens élèves qui font sa réputation ... Actualiser cette image et mieux faire connaître la modernité de ses enseignements suppose une action soutenue de communication, ciblée vers différents publics, grâce à :

• des événements spéciaux :

- Les « *Journées de la profession* » initiées l'année précédente se sont poursuivies et élargies avec un séminaire de réflexion en amont. Ces journées destinées à sensibiliser les étudiants aux enjeux de leur futur métier, accueillent des professionnels de tous les secteurs d'activité auxquels prépare le Conservatoire de Paris. C'est donc une occasion exceptionnelle de resserrer les liens qui l'unissent au monde professionnel, dont les représentants, très régulièrement invités à assister aux manifestations et examens publics de sortie, n'y manifestent pas toujours l'assiduité espérée.

- Des « *portes ouvertes* » exceptionnelles se sont ajoutées cette année, les 8 et 9 mars 2008, à la manifestation similaire organisée chaque année par la direction des études chorégraphiques (18 et 19 avril 2008) : au total plus de 3 000 personnes ont été accueillies. Mobilisant tous les services (production, médiathèque, audiovisuel, CREC, sous directions et départements pédagogiques), elles ont rencontré un vif succès auprès du public, toujours curieux de visiter nos installations, de s'inviter en auditeur dans l'intimité d'un cours ou de découvrir les « coulisses » du spectacle et le travail de répétition. Cette initiative a été reconduite à la rentrée 2008, à l'occasion des « *18 ans* » de l'implantation du Conservatoire sur le site de La Villette.

• **des supports de communication spécialisés**, dont notamment :

- 5 n°s du « *Journal du Conservatoire* », dont des dossiers spéciaux sur la mise en place du LMD ;

- 6 n°s de la newsletter « *Innovatoires* », portant sur l'actualité la plus « pointue » des nombreuses manifestations.

- Site Internet : optimisation des outils existants de gestion des contenus.

• **la recherche de modes de communication** adaptés à la diversité des publics et des activités :

- Une réflexion transversale a été menée avec les chefs de département pour dégager les grands axes de la communication (étudier au Conservatoire, se professionnaliser au Conservatoire, agir pour l'innovation et la recherche).

- Elle a débouché notamment sur une nouvelle organisation de la sous-direction des affaires extérieures et de la communication, désormais dotée d'un adjoint chargé de la communication.

- La stratégie de communication à définir doit notamment :

> Soutenir la notoriété des enseignements et valoriser l'actualité des différentes manifestations du Conservatoire.

> Permettre de faire mieux connaître la réforme du LMD auprès des établissements préparant à ses concours d'entrée, dans le nouveau contexte de la mise en place progressive des « pôles régionaux » habilités à délivrer le Diplôme national professionnel supérieur (DNSPM) en fin de 1^{er} cycle, et d'un concours d'entrée au Conservatoire en deuxième cycle.

> Accompagner la recherche accrue de ressources propres, dans un contexte de resserrement des subventions publiques, notamment quant à la collecte de la taxe d'apprentissage.

6. Rigueur de la gestion dans un contexte budgétaire tendu.

Un effort de gestion particulièrement rigoureux a permis en 2008 au Conservatoire de Paris de poursuivre à l'identique ses activités et de préparer la mise en place du LMD, qui s'effectue à effectifs constants. La subvention de fonctionnement a en effet bénéficié d'une mesure de « dégel » intégral, mais a néanmoins connu un rythme de progression ralenti, les recettes totales du budget 2008 progressant par rapport à celui de 2007 à un rythme inférieur (3,21%) à celui des dépenses (4,28%). C'est donc la stricte maîtrise des dépenses et l'accroissement des ressources propres qui ont permis de tenir le budget.

Mise en place du LMD à effectifs constants, marchés publics systématisés :

Comme annoncé, la réforme du LMD s'effectue à effectifs constants d'étudiants, les places étant offertes aux deux concours d'entrée au fur et à mesure de leur libération par les étudiants sortants. En outre, le « cycle de perfectionnement » a connu en septembre 2007 le dernier concours d'entrée, cette promotion devant achever sa formation en juin 2009, la précédente l'ayant achevé en juin 2008 ; les moyens pédagogiques correspondants sont affectés au fur et à mesure au financement des nouveaux enseignements du 2^e cycle. En outre, la mobilisation des enseignants d'analyse a permis le démarrage des enseignements d'initiation à la méthodologie de recherche quasiment à coût constant, limitant d'autant le besoin de mesures nouvelles.

Il faut noter toutefois que ces efforts de redéploiement en personnel ont atteint leurs limites. Il en va de même d'ailleurs de la recherche d'économies sur les dépenses de fonctionnement : la passation de marchés publics dans de nombreux secteurs de dépenses en fonctionnement avait permis les années précédentes de limiter leur progression, mais ces dépenses enregistrent désormais des hausses liées aux mécanismes contractuels d'indexation de ces marchés. Pour autant, l'effort de passation de nouveaux

marchés se poursuit activement, tant en fonctionnement qu'en investissement, où l'on peut attendre des économies notamment sur les marchés de fournitures (mobilier, fournitures audiovisuelles) ou d'instruments, par le jeu de la concurrence.

À noter également la poursuite de l'effort pour améliorer le taux d'engagement comme de mandatement des crédits d'investissement, conformément à l'objectif fixé par le contrat de performance.

Progression des recettes propres :

Outre les recettes liées à l'activité (frais d'inscription et de scolarité, redevances pour la résidence des mineurs), la recherche d'autres contributions s'est poursuivie : recettes de partenariats venant atténuer les dépenses de production des spectacles, aides en mécénat diverses et progression notable de la taxe d'apprentissage, grâce à un effort de sensibilisation des entreprises assujetties qui doit encore se poursuivre.

À noter en particulier la part des ressources privées affectées aux dispositifs d'aides aux étudiants (aides privées) : 55% des aides accordées et 44% des dépenses effectuées au bénéfice des étudiants, soit une contribution significative à l'effort de prise en charge des difficultés matérielles des étudiants, dont la situation de précarité a tendance à s'accroître (progression de 21% des élèves boursiers au taux maximum).

